

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'état quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique*. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Août en chiffres

Au moins



14 opérations de police conduisant
à l'expulsion de **16** lieux de vie



78 tentes saisies



362 personnes expulsées



6 bennes (environ 180m³)
d'affaires personnelles saisies

Par temps pluvieux ou caniculaire, les forces de l'ordre ont maintenu, tout au long du mois d'août, un rythme particulièrement soutenu d'opérations d'expulsions dans le Calaisis. Au total, 14 opérations distinctes ont été menées au cours du mois, expulsant 16 lieux de vie.

Cela signifie qu'en excluant les huit jours de week-end durant lesquels aucune opération d'expulsion n'est menée, **les forces de l'ordre ont été mobilisées pour expulser les personnes exilées à Calais plus d'un jour sur deux**, au cours du mois d'août. La répétition et le caractère systématique de ces pratiques répond d'un harcèlement policier.

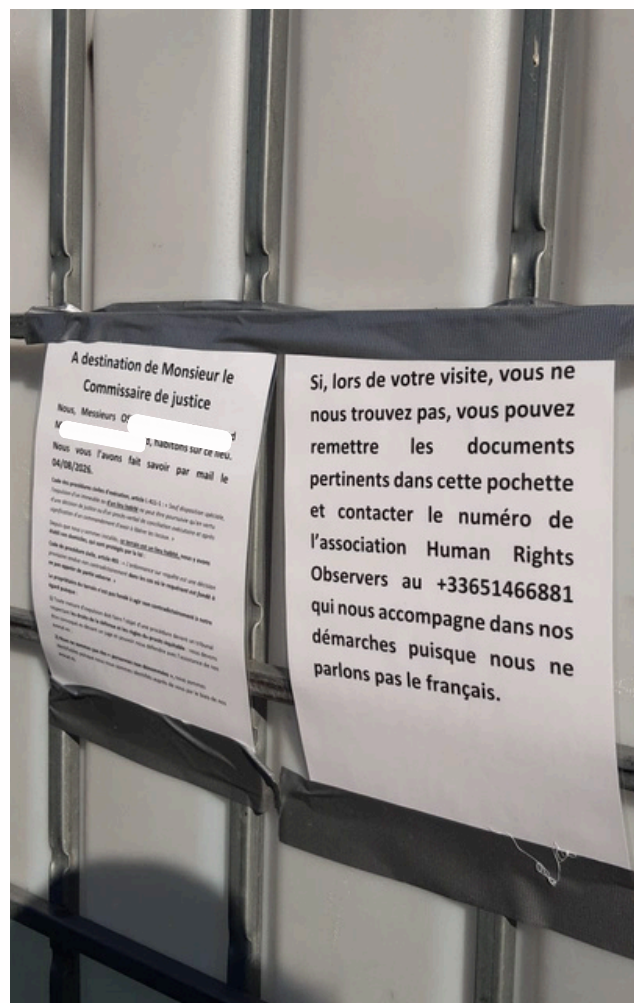
Sur le plus grand lieu de vie de Calais, des habitant·e·s encore ignoré·e·s par la justice

Le 10 août 2026, le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer a accordé une nouvelle ordonnance sur requête servant de base légale aux opérations d'expulsion du lieu de vie informel en face de l'Hôpital de Calais. Celle-ci est valable pour trois mois, soit jusqu'au 10 novembre 2026.

Pourtant, le 4 août 2026, les avocat·e·s de deux personnes habitant sur ce lieu de vie ont informé le greffe du tribunal judiciaire qu'ils souhaitent défendre leur droit devant un juge en cas de procédure d'expulsion à l'encontre de leur lieu de vie. Pour appuyer leur demande, les membres de HRO avait accroché sur toutes les cuves d'eau du lieu de vie Hospital jungle une annonce à l'adresse du Commissaire de justice, rappelant notamment l'identité de deux personnes qui souhaitent s'identifier.

Alors que les habitants étaient identifiables et que le commissaire avait les moyens de prendre contact avec leurs avocat·e·s, le lieu de vie en face de l'Hopital a été expulsé consécutivement les 13, 20 et 26 août. Alors que la loi impose d'informer les habitant·e·s identifié·e·s lorsqu'une demande d'expulsion les concerne, **ces opérations ont eu lieu sans débat contradictoire et sans ne jamais avoir pris la peine de leur notifier cette décision.**

Ainsi, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance, des expulsions se poursuivent. Chaque semaine, des convois de forces de l'ordre de plus en plus importants se déploient dès 7h du matin sur ce lieu de vie, dans l'optique de retirer aux personnes exilées le peu de ressources matérielles dont elles disposent pour survivre.



Le 20 août, ce ne sont pas moins de **24 vans de CRS et 8 autres véhicules des forces de l'ordre qui ont été mobilisés pour une seule opération.** Une telle mobilisation de moyens humains et matériels est une démonstration de force de l'État.



Reprise des circuits de flagrance en plusieurs points

Au cours du mois d'août, les équipes de HRO ont constaté que les opérations de flagrance sur plusieurs lieux de vie, avaient repris à Calais. Cette pratique n'est pas nouvelle. Historiquement, les opérations d'expulsion à Calais se déroulent de la sorte : le convoi part du commissariat de police et poursuit un circuit en passant par plusieurs lieux de vie pour y déloger les personnes et saisir leurs effets personnels.

Or, depuis plusieurs mois, ces opérations de police s'acharnaient sur un seul lieu de vie. Mais au cours du mois d'août, de nouveaux lieux de vie se sont développés, notamment dans le centre-ville de Calais, et ont été expulsés peu de temps après. Ainsi, à plusieurs reprises, dans une même matinée, **les équipes HRO ont été amenées à documenter des expulsions de deux à trois lieux de vie différents au cours de la même opération d'expulsion.**



Des expulsions à proximité des zones d'attente de bus CAES

Le mardi 4 août, HRO a observé une expulsion de personnes au niveau de la zone d'attente des bus Centres d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES) à Calais. Cela représente au moins sept personnes, dont un enfant de 6 ans. Ce lieu de vie avait déjà été expulsé à plusieurs reprises au mois de juin. Les personnes s'y installent souvent dans l'attente de ces bus à destination des CAES, afin de bénéficier d'une mise à l'abri et d'un accompagnement pour les demandes d'asile. En plus de la violence que ces opérations constituent, elles apparaissent d'autant plus incohérentes que les bus vers les CAES constituent l'une des seules propositions de "mise à l'abri" mise à disposition par la préfecture du Pas-de-Calais dans le cadre des opérations d'expulsions. **Avec l'Auberge des Migrants, Utopia 56 et la Margelle, HRO a ainsi adressé un courrier à la préfecture concernant les récentes expulsions ayant eu lieu à proximité des zones d'attentes des bus à destination des CAES.** Dans ce dernier, nous alertons les autorités publiques sur le flou juridique entourant ces opérations de police et dénonçons **le manquement de l'Etat à ses responsabilités en matière de garantie d'un accès digne, sûr et respectueux à ces dispositifs de droit commun.**

Des traversées en petite embarcation toujours plus risquées

Le mois d'août a également été marqué par une traversée de la Manche particulièrement dangereuse. Une **embarcation transportant 230 personnes** a atteint les côtes anglaises après une traversée depuis une plage du nord de la France. Il s'agit du nombre de personnes le plus élevé jamais enregistré pour une seule traversée vers le Royaume-Uni, dépassant le plus gros small boat qui datait du 23 juillet 2026 ayant transporté 150 personnes. Cela témoigne une fois de plus des **effets de la politique "Stop the boats": à mesure que les contrôles et les dispositifs de répression se renforcent sur le littoral, les personnes exilées sont contraintes de recourir à des embarcations toujours plus surchargées**, afin de maximiser leurs chances de parvenir à traverser la Manche. Cette politique frontalière, menée grâce au soutien financier du gouvernement britannique, conduit les personnes à prendre des risques toujours plus importants pour gagner l'Angleterre, et ce, trop souvent au péril de leur vie.